Bibliothèque :

Un nouvel ouvrage est arrivé à la bibliothèque : Catalogue des cartes postales précurseurs de France et des colonies de J. Storch et B. Sinais.

Réunion de bureau du 21 février :

Le 21 février, a eu lieu une réunion du bureau à laquelle s'est jointe Agnès Morant. L'ordre du jour était la mise au point, autour du commissaire général Alain Plamont, des derniers détails concernant l'organisation de la Fête du Timbre à Coulogne.

Réunion d'Audruicq du 25 février :

Lors de la réunion mensuelle d'Audruicq du 25 février, il a été procédé au tirage de la tombola qui n'avait pas eu lieu lors de l'assemblée annuelle. 18 lots ont été distribués pour une côte totale de 470 euros. Ensuite le président Daniel Clements a évoqué la Fête du Timbre de Coulogne. Enfin, il a lancé un appel aux membres de la section afin qu'ils participent nombreux à l'exposition qu'ils organiseront lors de la Fête du Timbre 2008.

Message du responsable des nouveautés :

La saison 2006/2007 se termine. Le service des nouveautés vous a transmis tous les produits de la Poste et souhaite continuer à vous servir dans les meilleurs conditions. Pour cela, le responsable espère vous rencontrer à la réunion du 24 juin afin de retirer votre réservation. En cas empêchement, contacter le responsable au 03 21 85 56 33 ou par mail: gerard.pecriaux@orange.fr.
Pour cette dernière réunion de la saison, tous les timbres et produits philatéliques du stock vous seront proposés au prix d'achat. Venez nombreux.
Pour la saison 2007/2008, l'APC vous informe que la cotisation reste identique à 2006/2207 (16 euros) et sera due dès la rentrée de septembre.
Bonnes recherches philatéliques et bonnes vacances.

Déplacement du 10 novembre 2007

L'Amicale projette d'organiser un déplacement à Paris en autocar le samedi 10 novembre 2007 lors du salon d'automne qui se tiendra à la Porte de Champerret. Le départ de Calais serait fixé vers 5/6H du matin et le retour vers 23H/minuit. Afin que la participation de chacun soit au maximum de 30 euros, il est nécessaire qu'au moins 33 personnes prennent part à ce déplacement. Sinon, l'opération sera purement et simplement annulée. Bien entendu, les conjoints, parents et amis seront les bienvenus. Alors inscrivez-vous auprès de :
Michel Nempon 54 rue Malherbe 62100 CALAIS. Tel : 03 21 96 76 19. E-mail : michel.nempon@infonie.fr.

Site internet du groupement régional

Retrouvez toutes les informations concernant le groupement régional Nord/Pas de Calais, les associations qui le composent et les manifestations qu'elles organisent sur le site : philanord.org.

Réunion du conseil d'administration du 12 janvier

Le 20 avril 2007, s'est tenue une nouvelle réunion du conseil d'administration. 15 personnes ont fait le déplacement. Les sujets suivants ont été abordés :
- Elaboration du calendrier des réunions pour 2007/8.
- Le banquet 2008.
- Le déplacement du 10 novembre.
- Le bilan financier du congrès de Bonningues (solde positif de 629 euros) et celui de la Fête du Timbre de Coulogne (solde négatif de 234 euros).

Banquet d'Audruicq

La section d'Audruicq organise un banquet le dimanche 25 novembre après la réunion mensuelle. Celui-ci aura lieu au restaurant le Saint Blaise, rue Saint Blaise à Audruicq. Elle espère que calaisiens et audruicquois seront nombreux à y participer. Tous les détails sur la feuille jointe à ce bulletin.

Exposition à la Chapelle d'Armentières

Le club philatélique de La Chapelle Armentières a organisé une exposition les 5 et 6 mai sur le thème «La Passion » et Gérard Pécriaux y a représenté l'Amicale à l'invitation du Président Francis Kerrinckx.

Banquet annuel de l'Amicale

Le président entouré de Marie-José et Roger.

Le 19 mars, pour la 3e année consécutive, l'Amicale a tenu son banquet annuel au Restaurant St Hubert. 31 personnes, amicalistes et leurs familles avaient fait le déplacement.

Cette année, nous avions le plaisir de compter parmi nous Marie-José et Roger Towlson qui, il y a quelques années, s'étaient retirés à Cahors, après avoir été longtemps des membres très actifs de l'Amicale.

Après un rapide mot de bienvenue du président, le repas pouvait commencer.

Tout d'abord un petit Kir pour nous mettre en appétit.

Ensuite voici ce qui nous était proposé :

Roulade de saumon mariné au crabe ou feuilleté de ris de veau aux champignons.

Médaillon de lotte à l'américaine ou carré d'agneau persillé.

Une partie des convives.

Une autre partie des convives.

Fromage et salade et aux noix.

Encore une fois un menu bien alléchant.

Le tout bien sûr arrosé de Muscadet de Sèvre et Maine sur lie et de Bordeaux rouge.

Comme les années précédentes, tout cela s'est déroulé dans la plus grande convivialité.

Le gâteau en l'honneur de Marie-José et Roger..

Après le fromage, une bonne surprise attendait Marie-José et Roger.

L'Amicale avait demandé au chef Frédéric Mahieu de confectionner un gâteau en l'honneur de nos deux amis.

Celui-ci était illustré des timbres de Calais et de Cahors et portait la mention Marie-José et Roger de Calais à Cahors.

Avant de déguster le gâteau, Jacques Wils, notre président, a remis la médaille d'honneur de l'Amicale à Marie-José et Roger afin de les remercier pour toutes ces années de dévouement.

En effet, Roger a été longtemps le trésorier de l'Amicale et Marie-José, la secrétaire. Ils ont en plus participé activement à toutes les manifestations organisées par l'APC.

Jacques Wils remettant la médaille à Marie-José et Roger..

Marie-José et Roger en compagnie de l'actuel et de l'ancien président..

Ensuite nous avons pu apprécier le gâteau accompagné de la traditionnelle coupe de champagne.

Nos amis n'ont pas manqué de poser pour la photo devant le gâteau en compagnie de Jacques Wils, président actuel de l'Amicale et de Michel Letaillieur, président à l'époque où ils résidaient à Calais.

Enfin, nous nous sommes séparés heureux de cet agréable moment d'amitié en espérant que l'année prochaine, nos amis de Cahors seront de nouveau parmi nous.

Michel Nempon

PETITES HISTOIRES PHILATELIQUES

Le territoire du Fezzan Par Jean Bacquet

Le territoire du Fezzan était une portion du désert du Sahara située en Libye, conquise par les troupes de la France Libre de Leclerc pendant la deuxième guerre mondiale.

Dans ce territoire, la Poste utilisa tout d'abord les timbres italiens et libyens récupérés sur lesquels on apposa une surcharge.

Puis de février 1944 à 1948, on eut recours aux timbres algériens.

Enfin en 1948, le contrôle militaire français fit imprimer en taille douce à Paris une première série de timbres.
Trois autres séries suivront, la dernière en 1951.

Le 24 décembre 1951, le territoire de Fezzan fut rétrocédé à la Libye par les Nations Unies.

Lettre de Sebha du 5 septembre 1949 pour Calais.

Source : Timbres Magazine mai 2006.

Le contreseing :

Le contreseing est une griffe désignant une fonction, ou signature manuscrite, selon les cas ou les époques, qu'un fonctionnaire ou un haut personnage de l'Etat appose sur le recto des correspondances qu'il expédie sans affranchissement, afin qu'elles soient délivrées en franchise aux destinataires.

Quand le contreseing doit être apposé au moyen d'une griffe, l'Administration des Postes fournit cette griffe au bénéficiaire.

Dans les autres cas, le contreseing manuscrit accompagne la désignation de la fonction qui, elle, peut être apposée par un timbre ou même être imprimée.

Les premiers contreseings par griffe datent de 1792 et furent accordés par le décret du 3 septembre à un nombre limité de fonctionnaires et d'assemblées.

Ci-contre, lettre en franchise postale de 1931 de Calais pour Douai avec le contreseing du chef de détachement du 110e régiment d'infanterie.

Source : dictionnaire philatélique et postal de l'Académie de Philatélie :

Illustration : Jacques Wils

De Londres à Calais, via Bruxelles et Valenciennes Par Jacques Wils

Et pourtant, il ne s'agit pas d'une erreur de tri ou d'une fausse direction !

Nous sommes en 1782. Or, de 1779 à 1783, la France et le Royaume-Uni sont en état de guerre (*guerre d'indépendance américaine*).
En ce temps là, les conflits n'interrompaient pas les relations commerciales et épistolaires entre les Nations et des arrangements étaient toujours recherchés.

C'est ainsi que le 10 novembre 1779, un accord est signé entre Joseph de Wévélinckoven, Directeur Général des Postes des Pays-Bas autrichiens pour l'Office du Prince de Tour et Tassis et par Joseph Jacques Goupy, vicomte de Quabeck, pour la France.
Cette convention prévoyait que le courrier d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande pour la France, l'Espagne et le Portugal et réciproquement serait acheminé par Ostende, Bruxelles et Valenciennes.
Evidemment, l'Office des Postes de France devait rétribuer le service rendu par l'Office des Postes de Bruxelles.

Toutefois, les lettres qui ne pouvaient être distribuées à leur arrivée en France devaient être retournées à L'Office de Bruxelles et le montant des ports non encaissés devait être déduit de la redevance.
Encore fallait-il être en mesure de prouver que les dites lettres avaient bien transitées par Bruxelles.
Il fut donc convenu que *« toutes les lettres d'Angleterre que l'Office de Bruxelles remettra aux Postes de France à la destination de ce Royaume seront timbrées d'une marque distinctive qui puisse les faire reconnaître par l'Office de Bruxelles ».*
Il s'agit de la marque Ð'A B dans un cercle, connue de décembre 1779 à février 1783.
D'A B = **D**'**A**ngleterre par **B**ruxelles.

La lettre présentée ici est datée de Londres le 24 décembre 1782 et est adressée à Calais ou elle arrive le 1er janvier 1783 (*mention manuscrite portée par le destinataire*) ce qui n'est pas si mal compte tenu du trajet.
Elle porte une mention d'acheminеur : « Messr Minet Fector & son – Dover ».
La taxe est de 10 sols, dont 6 seront reversés à l'Office de Bruxelles en application de l'article 6 de la convention.

Cette lettre annonce à M. Leveux qu'il a gagné 20 £ à la loterie anglaise.
L'état de guerre n'empêchait pas même la participation aux jeux de hasard institués chez l'ennemi !

Source : L. Lenain « Sur une marque de transit du XVIIIè siècle » - Echo de la Timbrologie n° 1180 – mars 19 52.

Les entreposeurs en gare Par Jacques Wils

Dénommés « préposés en gare » jusqu'en 1868, il s'agit d'agents des Postes travaillant dans les gares.

Ils sont chargés de la réception et de la garde des dépêches en entrepôt, avant leur remise aux bureaux ambulants circulant sur la ligne.
L'entrepôt est fermé au public.

Ils assurent également le service des boîtes aux lettres installées dans les gares ou leurs dépendances, qu'ils expédient après timbrage (*timbrage = oblitération*).
Le timbre à date indique en clair « entrepôt ».
La gare de Calais, point de départ de deux lignes d'ambulants (Calais à Paris et Calais à Lille) et de plusieurs services de convoyeurs-lignes, bénéficiera de ce service.

Un acheminement peu commun Par Jacques Wils

Nous sommes le jeudi 2 juillet 1857. M. Jougla, négociant à Mexico écrit à M. Rivière, négociant à Mauzé, département des Deux-Sèvres.
Plutôt que de confier sa lettre à la Poste mexicaine, il préfère la confier à un acheminieur, la société MARTIN-DARAN & Co. Celui-ci achemine ce pli jusque Veracruz, grand port de départ du courrier vers l'Outre-mer, ou il arrive le dimanche 5 juillet.

Là, le pli est confié à un acheminieur local, J.H LA BICHE & Co qui appose son cachet au verso et remet notre lettre à la Poste mexicaine.

Celle-ci ne pouvant assumer par ses propres moyens l'acheminement vers l'Europe, dépose la lettre au bureau consulaire britannique qui appose également son cachet au verso et la transmet au premier navire en partance pour le Royaume de Sa Très Gracieuse Majesté (*Victoria à l'époque*) ou elle débarque à Southampton.

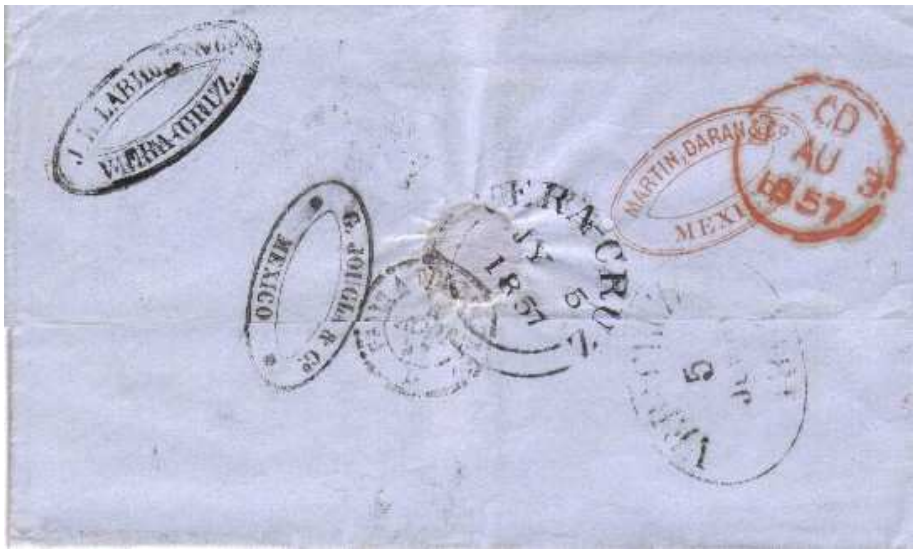

Lors de son transit à Londres, le lundi 3 août elle reçoit outre le timbre à date de Londres (verso), une marque d'échange GB/1F60c.
Cette marque représente le montant que la Poste française devait rembourser au Post Office britannique, par once forfaitaire de 30 g., pour le service rendu.
Enfin notre pli entre en France par Calais, est remis à l'ambulant « Calais à Paris » qui appose le cachet d'entrée habituel puis à l'ambulant «Paris à Bordeaux ».
Lors de la distribution, le destinataire acquittera entre les mains du préposé une taxe de 8 décimes.

Cette lettre est intéressante à plusieurs titres : trois administrations postales sont intervenues ainsi que deux acheminieurs. Ces deux acheminieurs n'étaient pas signalé à cette date (1857) dans le catalogue Kenneth Rowe*, qui fait foi en la matière.

Ce catalogue estime en outre qu'un double acheminement est 25 fois plus rare qu'un pli normal.
Nous pouvons aussi nous poser la question de savoir pourquoi un acheminement privé entre Mexico et Veracruz.
En fait, de 1857 précisément à 1860, le Mexique connaît une période de troubles qui aboutira à une guerre civile.
Ce conflit oppose le parti conservateur de Féliz Zuloaga au parti libéral de Bénito Juarez.

Le premier installe son gouvernement à Mexico, le second à Véracruz.
Voilà peut-être l'explication : l'insécurité de la liaison postale entre les deux villes.

Juarez remportera la victoire en 1860 mais prendra rapidement des mesures financières qui déplairont fortement aux européens, notamment à Napoléon III. Celui-ci déclenchera l'expédition du Mexique en 1861…mais ceci est une autre histoire.

** The postal history and markings of the forwarding agents -1996-Louisville, Kentucky-USA*

Le Préoblitéré n°69 30c vert Paix de Laurens Par Jean Scotté

Pourquoi ce timbre cote-t-il si cher surchargé préoblitéré (8250 euros en neuf) alors qu'il ne vaut que 3 euros sans la surcharge « AFFRANCH^{ts} POSTES » ?
En 1933, le type Pasteur n'ayant plus cours, on prépara un 30c Paix de Laurens vert préoblitéré.
Toutefois, les stocks du 30c Pasteur vert étaient très suffisants pour l'usage des échantillons de 50 à 100 grammes et le 30c vert préoblitéré de Laurens resta « non émis ».
Des « fuites » se sont produites et expliquent que l'on trouve quelques exemplaires de ces timbres avec coin daté 9.3.33. Il existe aussi de très nombreux faux de ce non émis. A faire expertiser.

Les « Bateau-avion » Par Michel Nempon

Un bateau-avion est une correspondance destinée au transport par voie aérienne et remise à un bureau de poste situé sur un bateau d'une ligne maritime française appelé bureau flottant.
Ce type de correspondance vit le jour en 1934. Le bateau assurait le transport jusqu'à l'escale suivante de la ligne aérienne qui prenait ensuite le relais. Des valeurs de taxe particulières furent créées pour chaque escale et furent ajoutées aux tarifs des correspondances à partir d'un bureau français.

On trouvait ce type de correspondance sur les lignes Marseille-Saigon-Kobé (Japon) et Marseille-Madagascar-Réunion-Maurice.
Après la 2e guerre mondiale, cette disposition ne fut pas reprise.
La lettre ci-contre fut déposée sur un bateau assurant la ligne entre Kobé et Marseille à l'escale de Saigon. Air France a ensuite assuré le transport de Saigon à Marseille. Ce pli est affranchi à 4F (valeur de la taxe de Saigon à Marseille). On trouve le timbre à date de la ligne Marseille-Kobé ainsi que la marque des FNEO (Forces Navales d'Extrême Orient), ce qui explique la franchise militaire pour le port de la lettre.
Sources : Dictionnaire Philatélique et Postal de l'Académie de Philatélie et Les tarifs postaux français.

Timbres téléphone N°1 et 2 (tickets précurseurs) Par Jean Scotté

Ci-contre reproduction des 2 formules typographiques avec talon et n° d'ordre dentelés horizontalement parues en 1883.

Ces 2 vignettes sans gomme portent les n° 1 et 2 des timbres téléphone. Elles furent imprimées en juin 1883 à Paris et utilisées dans le premier réseau téléphonique ouvert par l'administration des Postes à Reims.

Vendues par carnet de 10 aux usagers des cabines téléphoniques installées dans les bureaux de poste.

Cotées 2000 euros en neuf et 2300 euros oblitérées, elles peuvent figurer dans une collection de France.

Références : Dictionnaire philatélique et postal.
Timbroscopie n°13 d'avril 1985.
Histoire des timbres-poste français par Arthur Maury (1908).

AMICALE PHILATELIQUE DE CALAIS

Réunion : Maison pour Tous Boulevard Jacquard – 62100 CALAIS

Membre 63/2 de la Fédération française des Associations philatéliques depuis le 28 avril 1933
et du Groupement régional des Associations philatéliques du Nord/Pas de Calais

amicalephilateliquecalais@wanadoo.fr

Président d'honneur : LETAILLIEUR Michel.
Vice-présidents d'honneur : SCOTTE Jean, BACQUET Jean (et président d'honneur d'Audruicq).
Membres d'honneur : TOWLSON Roger et Marie Josée, VETU Claude.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	WILS Jacques	32 chemin de l'anglaise 62340 Bonningues les Calais
1er Vice-président **Circulations** **Souscription volontaire**	BRULIN Jean-Pierre	202 Bd Gambetta 62100 Calais
2e Vice-président **Président Audruicq**	CLEMENTS Daniel	1488 rue de la Montoire 62370 ZUTKERQUE
Secrétaire	DAGBERT Jean-Marie	36 rue du Texas 62100 Calais
Trésorier **Fournitures**	DEWET Jean-Pierre	33 rue Hemingway 62100 Calais
Secrétaire adjoint **Bulletin** **Manifestations**	NEMPON Michel	54 rue Malherbe 62100 Calais
Trésorier adjoint **Nouveautés françaises**	PECRIAUX Gérard	776 rue du 28 septembre 62730 Marck en Calaisis
Bibliothèque **Abonnements**	LANCIAUX Patrick	36 rue Haguenau 62100 Calais
Nouveautés étrangères	HEDDEBAUX Paul	54 rue de Vic 62100 Calais
Matériel	VANGREVELYNGHE Gilles	19 quai du Rhin 62100 Calais
Section scolaire **Coulogne**	PLAMONT Alain	58 rue Louis Denis 62137 COULOGNE

Membres :

BOUCHEL William, CARON Gisèle, CHATILLON Gilbert, DECLERCQ Jean-Jacques, DEVOS Christian, LACHEVRE Bernard, MASSINON Jean-Luc, TETART Christian, WIGNACOURT Béatrice.

Responsable de la publication : Jacques WILS.

Conception, réalisation et mise en page : Michel NEMPON, Jean-Pierre BRULIN, Jacques WILS.

Comité de lecture : Michel LETAILLIEUR, Michel NEMPON, Jacques WILS.

Ont également participé à l'élaboration de ce bulletin (par ordre alphabétique) : Daniel CLEMENTS, Marcel GILLET, Gérard PECRIAUX, Alain PLAMONT, Jean SCOTTE.

Imprimé par **Offset Service** ZI les Estaches 62730 Les Attaques.